

COMMUNIQUÉ DE PRESSE n°2

FEU DE FORÊT sur la commune de MOSTUÉJOULS

Rodez, le 09/08/2022

Au moins 700 hectares ont été consumés par le feu ; lequel n'est pas encore fixé actuellement.

Grâce à la mobilisation sans relâche des services de l'État, des forces de secours, des forces de l'ordre, des armées, des élus et associations agréées de sécurité civile, **aucune victime ni blessé ne sont actuellement à déplorer.**

Des évacuations sont intervenues dans la nuit, sur la commune de Mostuéjoul (bourg et campings environnants) et sur une partie de la commune de Rivière-sur-Tarn (principalement des campings).

Entre une et trois heures du matin, 1200 personnes ont ainsi pu être prises en charge et mises à l'abri, selon la répartition suivante :

- Rivière-sur-Tarn (salle des fêtes) : 150 personnes ;
- Aguessac (salle des fêtes + complexe sportif) : 190 personnes ;
- Séverac-d'Aveyron (collège Jean d'Alembert) : 20 personnes ;
- Millau (salle des fêtes + parking de la salle des fêtes + lycée Jean VIGO) : 700 personnes
- La Cavalerie (13^e DBLE) : 50 personnes.

Des moyens terrestres et humains demeurent mobilisés de manière importante :

- Sapeurs-pompiers :
 - 470 pompiers sur le terrain + 130 en transit ;
 - 1 groupe alimentation de la Lozère ;

Contacts presse

Direction des services du cabinet

Tél : 05 65 75 71 36 ou 05 65 75 71 30
Mél : pref-communication@aveyron.gouv.fr

- 7 colonnes (effectifs en provenance des départements de l'Aveyron, de la Lozère, du Gard, de l'Hérault, des Bouches-du-Rhône, du Var, de l'Aude, des Alpes-maritimes, du Tarn, de l'Ariège et de la Haute-Garonne) ;
- 2 DIR (détachement d'intervention retardants).

- Forces de sécurité intérieure :
 - 25 gendarmes ;
 - CSP de Millau.

- Associations agréées de sécurité civile (Croix-Rouge et ADPC) :
 - 14 bénévoles ;
 - 1200 lits picots.

Dès 7h00 du matin, des moyens aériens supplémentaire de la base de sécurité civile du Gard (trois canadiens) seront déployés pour renforcer les moyens terrestres toujours en action.

La D9 reste fermée à la circulation entre Le Bufarel et Boynes.

Mme la Secrétaire générale rend hommage à l'engagement exemplaire de l'ensemble des acteurs mobilisés tout au long de la nuit pour apporter un soutien matériel et humain au bénéfice des populations sinistrées.

Consignes à respecter :

- Si vous êtes témoin d'un feu, informez les pompiers (téléphonez au 112, 114 ou 18) avec calme et précision ;
- Dans la nature, éloignez-vous de l'axe du feu et des fumées le plus rapidement possible
- Une maison bien protégée est le meilleur abri ; n'évacuez que sur ordre des autorités
- Ne sortez pas de votre voiture si vous êtes surpris par un front de flammes

Contacts presse

Direction des services du cabinet

Tél : 05 65 75 71 36 ou 05 65 75 71 30
Mél : pref-communication@aveyron.gouv.fr

